



Communiqué de presse

Novembre 2024

VALECO lance une expérimentation agrivoltaïque dans la Vienne pour étudier les effets d'une installation photovoltaïque sur les élevages bovins



Pour atteindre les 100 GWc de puissance solaire installée en France d'ici à 2035, l'agrivoltaïsme représente un potentiel de production considérable : équiper moins de 0,1% des surfaces agricoles suffirait à atteindre cet objectif (source : stratégie française énergie-climat).

Mais surtout l'agrivoltaïsme apparaît comme une des solutions permettant d'atténuer les effets délétères du dérèglement climatique sur le bien-être animal, effets d'autant plus prégnants en élevage bovin. En effet, le stress thermique et la dégradation de la qualité des fourrages dus à l'augmentation générale des températures pèsent de plus en plus lourdement sur l'activité et la pérennité des exploitations.

Afin d'étudier les synergies possibles entre production agricole et production d'énergie solaire et documenter scientifiquement les bénéfices de l'installation de panneaux photovoltaïques pour les animaux d'élevage et la production fourragère, le producteur d'énergies renouvelables VALECO crée un démonstrateur agrivoltaïque sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire (86). La mise en service s'est effectuée fin juillet.



De gauche à droite : Jacques NIORT, 1er adjoint de Château-Garnier, Eliane BARREAU, 2ème adjointe de Château-Garnier, Sylvie COQUILLAU, maire de Payroux, Gilles BOSSEBOEUF, maire de Champagné-Saint-Hilaire, Jean-Simon VUZE, exploitant agricole des parcelles de l'expérimentation, Eric MENAUTEAU, 1er secrétaire adjoint de la Chambre d'Agriculture 8c et François DAUMARD, président de Valeco.

Trois ans pour documenter la filière agrivoltaïque en élevage bovin

Dans la continuité d'un projet pilote, initié fin 2021 avec le lycée agricole de Charolles et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, visant à étudier les effets des centrales solaires sur la ressource fourragère et le comportement des ovins allaitants, VALECO poursuit ses expérimentations avec la construction d'un nouveau démonstrateur sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

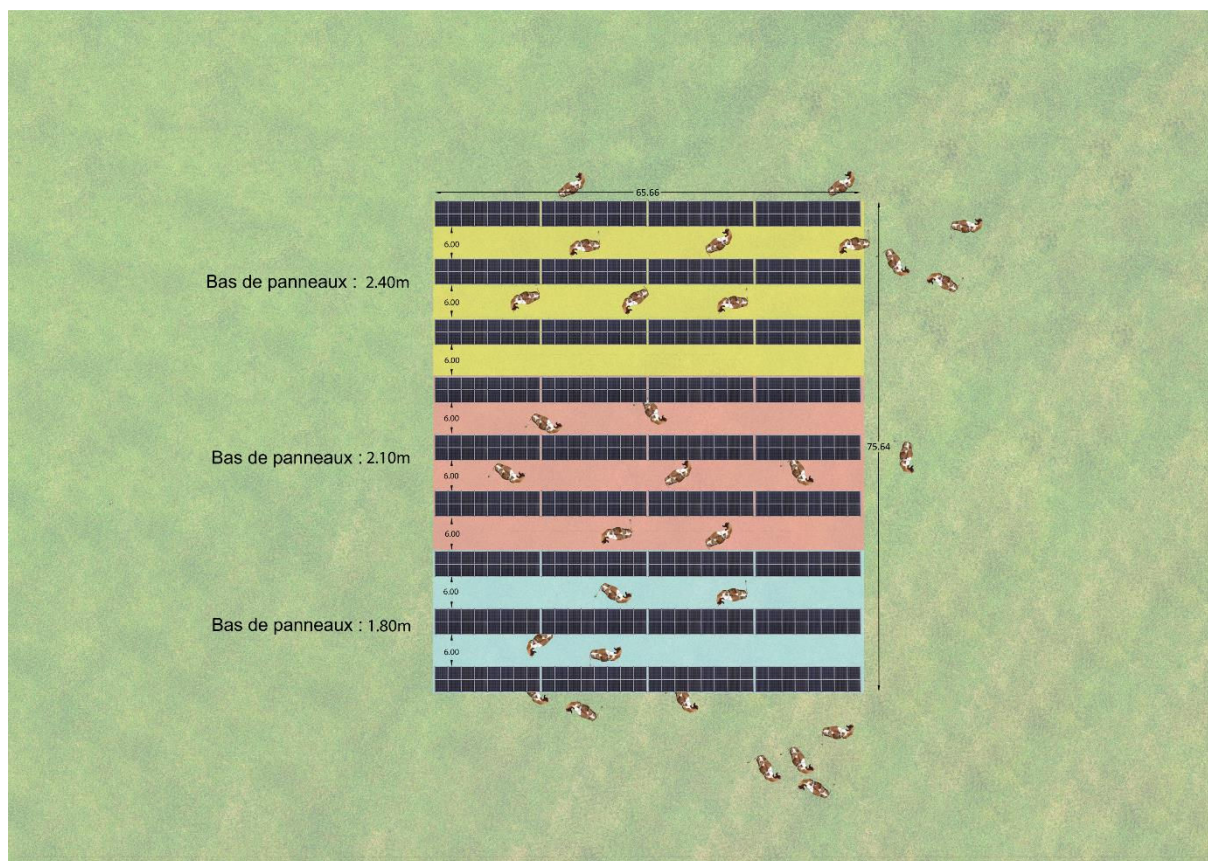
Fort des premiers enseignements positifs tirés à Charolles concernant les avantages de l'ombrage sur la pousse de l'herbe (quantitativement et qualitativement) et le comportement animal, le **producteur d'énergie renouvelable a déployé, en collaboration avec l'Institut de l'Élevage Idele et la Chambre d'agriculture de la Vienne,**



un nouveau dispositif cet été. Cette fois il s'agit d'étudier à partir de janvier 2025 l'impact de la présence de panneaux photovoltaïques sur l'élevage bovin et l'utilisation des outils de fenaison par les éleveurs en lien avec la production fourragère, pour une période d'au-moins 3 ans (jusqu'en 2027)

« Dès fin août, des vaches accompagnées de leurs veaux et d'un taureau ont découvert le site pilote. Les premiers comportements observés sont de très bon augure avec une appropriation rapide des zones sous panneaux. Ces synergies seront bien-sûr à étayer et confirmer par les professionnels de la Chambre d'agriculture et de l'IDELE. A noter que le matériel de fenaison a également pu être testé », **s'enthousiasme Lise Jaulmes, référente Agronomie de Valeco.**

« Si de nombreux projets agrivoltaïques se développent, il y a très peu de littératures scientifiques, en particulier sur des projets impliquant des bovins. Cette étude est ainsi une des toutes premières à l'échelle internationale. C'est donc pour obtenir des données fiables et objectives sur la production fourragère et le bien-être animal que Valeco nous a sollicité. Observations comparées toutes les dix minutes du comportement de bovins divisés en deux groupes avec et sans panneaux photovoltaïques, capteurs pour mesurer les conditions météorologiques, prélèvement des espèces végétales produites sous et en dehors des installations ... nous allons suivre un protocole précis durant toute la durée de l'expérimentation. Les informations recueillies seront précieuses pour la structuration de cette filière en croissance afin d'éclairer les décisions des porteurs de projet et des pouvoirs publics. », **explique Julien Fradin, ingénieur agronome au service Eau, Air, Énergie de l'Institut de l'Élevage.**



Situé sur une exploitation agricole familiale, le démonstrateur regroupe 9 rangées de panneaux solaires de 84 panneaux chacune sur plus de 4 300 m². Chaque rangée est espacée de 6 mètres pour favoriser le passage des machines agricoles et la hauteur des structures est variable (1.80, 2.10 ou 2.40 mètres) afin d'étudier l'impact de la hauteur sur le comportement des bovins.

Cette expérimentation de 380kWc (kilowatts crête) permettra par ailleurs d'étudier la faisabilité technique d'un projet de plus grande ampleur baptisé « AgroCi'nergies » et localisé sur les communes de Payroux, Champagné-Saint-Hilaire, La Chapelle Bâton et Château-Garnier.

« Une des missions de la Chambre d'agriculture est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques visant à atténuer leurs impacts sur l'environnement. En ce sens, l'agrivoltaïsme représente un nouveau levier intéressant qu'il convient de documenter pour définir avec exactitude les tenants et les aboutissants d'un tel projet, notamment en termes d'impacts sur l'environnement-hôte et le bien-être animal, mais également de conditions économiques et techniques pour les éleveurs. Aux côtés de Valeco, notre objectif est de produire des références fiables et reproductibles pour construire une filière agrivoltaïque viable au service de l'agriculture », ajoute Emmanuel SAINSON, responsable de l'équipe élevage à la Chambre d'agriculture de la Vienne.

Accélérer la production d'énergie décarbonée dans les territoires

Le porteur du projet, Valeco, souhaite mettre en place un système **d'autoconsommation collective (ACC)** où il serait possible pour le territoire de consommer directement les kWh qui seront produits par la centrale expérimentale, à un prix avantageux, permettant des réductions directes sur la facture d'électricité (de 20 à 30%, soit jusqu'à 100€/an/foyer), **le tout sans changer**

de fournisseur d'électricité et sans modifier son installation électrique. L'ACC sera en effet totalement transparente pour le consommateur.

« Nous sommes fiers et ravis de mettre en place cette nouvelle expérimentation, pensée et construite grâce à une coopération étroite avec l'Institut de l'Élevage Idele et la Chambre d'Agriculture de la Vienne. Ce projet est le fruit de notre collaboration avec monsieur Vuzé que nous accompagnons dans l'amélioration de la robustesse de son exploitation agricole via le développement de la part d'herbe pâturée. Face aux objectifs européens de 42,5% d'énergies renouvelables en 2030, il est important d'accélérer la recherche et le développement de l'agrivoltaïsme, pour faire cohabiter de la meilleure des manières production agricole et électricité solaire. En améliorant le bien-être animal, la production agricole et en garantissant des revenus complémentaires aux agriculteurs, l'agrivoltaïsme semble une réponse prometteuse aux enjeux de souveraineté alimentaire et d'indépendance énergétique, alors que le réchauffement climatique influe de plus en plus directement sur notre vie quotidienne. Cerise sur le gâteau, cette expérimentation pourra bénéficier directement au territoire en réduisant la facture d'électricité via l'autoconsommation collective », explique Maxime Peuziat, Responsable Développement Poitou Charentes de VALECO.

À PROPOS DE VALECO

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, VALECO est spécialisé dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets EnR. Basée à Montpellier depuis plus de 20 ans, la société, qui emploie près de 300 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France et à l'international : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable. Au 1^{er} juin 2024, VALECO comptabilise une puissance installée de 857 MW (dont 625 MW en éolien et 232 MW en solaire) soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de plus de 700 000 personnes.

Plus d'informations sur www.groupevaleco.com

CONTACT PRESSE

Agence Dakota Communication - 01 55 32 10 40 – valeco@dakota.fr